

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS  
COMPTE RENDU du 11 décembre 2013**

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le **11 décembre 2013** à 18 h,  
sur convocation de Danièle BORDAIS, Vice-présidente.

**Présents** : Danièle BORDAIS, Marie Françoise JOURNES, Germinal GRINO, Martine PALMIERO, Jean-Marie BIRBES, Joseph POMAR, Danielle CONDO, Henri FRAISSE, Yvette PAZ, Paulette VERGNES.

**Excusés** : Michèle RIEUX, Sandrine GOMES, Bernard DOAT, Dominique DUASO-ORTAS, Betty FOURNIER.

**Absents** : Mohamed EDDAH.

Validation du compte rendu de la séance précédente

Aides financières

Délibération : modification de la régie en vue du dépôt de chèques Veolia

Délibération : taxes et produits irrécouvrables budget SAAD

Délibération : Convention d'adhésion au Service de Médecine Préventive

Délibération : FETE DE LA SOLIDARITE 2014 : TARIFS REPAS

Modification : accès maison Port Fabry

Questions diverses

**Compte-rendu du 13 novembre 2013**

**Unanimité.**

**Délibération : Taxes et produits irrécouvrables budget SAAD**

La Vice-Présidente rappelle que Madame le Receveur Percepteur n'a pu au cours des exercices 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 mettre en recouvrement certains titres, cote ou produits en raison soit du décès de la personne, ou d'un changement de domicile.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,  
ACCEPTÉ de déclarer irrécouvrables, sur l'exercice 2013, les titres émis pour un montant total de 2875.85 €.

**Unanimité.**

**Délibération : Convention d'adhésion au Service de Médecine Préventive**

La Vice-Présidente indique que la surveillance médicale des Agents était assurée jusqu'à présent par le centre pluri-médical interprofessionnel « APISTTO ».

La Commune de Gaillac et le Centre Communal d'Action Sociale détient l'opportunité de pouvoir bénéficier d'un service pluridisciplinaire et au meilleur coût, en adhérant au service de Médecine de Prévention et de Santé au Travail géré directement par le Centre de Gestion 81.

Une convention doit être signée entre le CDG 81 et le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de la Ville de Gaillac statuant sur les points suivants :

- La surveillance médicale
- L'action en milieu de travail
- La prévention des risques professionnels
- Le maintien à l'emploi ou le reclassement.

Unanimité

### **Délibération : FETE DE LA SOLIDARITE 2014 : TARIFS REPAS**

Danièle BORDAIS, Vice-Présidente, informe l'Assemblée que la Fête de la Solidarité organisée en partenariat avec les Associations Caritatives et Humanitaires au profit des plus démunis sera reconduite pour l'année 2014. A cette occasion, un repas dansant sera organisé.

Le tarif des repas doit être fixé. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, DECIDE de fixer les tarifs des repas à savoir :

- 15 Euros : tout public,
- 3 Euros : public en difficulté,
- Gratuité pour les enfants de moins de 16 ans.

### **Aides financières**

9 demandes ont été étudiées.

4 demandes ont été accordées pour un montant de 677,60 €.

5 demandes ont été ajournées.

Depuis le début de l'année, les aides attribuées s'élèvent à 19 999,40 €. Auxquels s'ajoutent 500 € en chèque service eau.

### **Délibération modification de la régie en vue du dépôt de « TICKETS SERVICE EAU »**

La vice-présidente informe de la nécessité de voter une délibération modifiant la régie de recettes et dépenses du CCAS pour intégrer la gestion des « TICKETS SERVICE EAU ».

Unanimité.

### **Modification Accès aux logements de Résidence Camille Caudel**

Le directeur du CCAS expose qu'une demande de logement lui a été faite par une maman vivant avec ses deux enfants dont le plus jeune (3 ans) est handicapé. A cette occasion, il est proposé d'ouvrir l'accès d'une de ces maisons à une famille dont une personne pourrait être handicapée. Outre la

situation particulière de cette famille cette ouverture à une famille pourrait accentuer le caractère inter générationnel de la Résidence Camille Claudel.

Le conseil d'administration donne son accord sous réserve des conventions.

## Questions diverses

Les membres du conseil d'administration sont informés de la signature d'une charte entre les associations solidaires de Gaillac, visant à créer une pré-commission d'étude des aides financières. (Cf) Pièce jointe.

La première de ces commissions se tiendra le mardi 14 janvier 18 heures, salle des commissions.

Rappel : La fête de la solidarité aura lieu le vendredi 28 février 2014.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu

**Le Mercredi 22 janvier 2013, à 18h, pour le conseil d'administration**  
**Salle des commissions**

La séance est levée à 20 heures par la Vice-présidente.

Danièle BORDAIS  
*Vice-présidente*